



# PONT SUR SAMBRE

## Bulletin Municipal



## Le Pontois

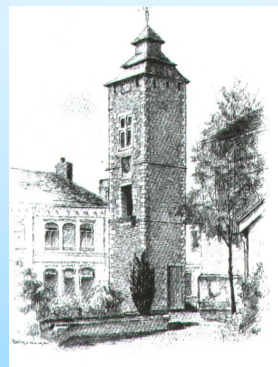
Mairie de PONT SUR SAMBRE  
30 Rue de Quartes  
59138 PONT SUR SAMBRE  
03.27.67.22.22  
03.27.67.47.31

[mairie.pontsursambre@wanadoo.fr](mailto:mairie.pontsursambre@wanadoo.fr)

[www.pont-sur-sambre.fr](http://www.pont-sur-sambre.fr)

 [Ville de Pont sur Sambre](#)

**NOVEMBRE 2021**



## Infos Mairie

.....

Pour toute demande de rendez-vous avec Monsieur le Maire ou les élus, vous pouvez contacter le secrétariat au **03 27 67 22 22** ou par mail : [mairie.pontsursambre@wanadoo.fr](mailto:mairie.pontsursambre@wanadoo.fr)



## Sommaire

.....

* Informations	p 3
* Festivités	p 4 à 9
* Vie scolaire	p 10 à 13
* Enfance - Jeunesse	p 14 à 16
* Médiathèque	p 17
* 3ème âge	p 18 à 19
* Actions sociales	p 20
* Travaux	p 21
* Civisme	p 22
* Vie associative	p 23 à 27
* Infos pratiques	p 28 à 29
* Fêtes de fin d'année	p 30 à 31
* Nouveau service	p 32

## Chères Pontoises, Chers Pontois,

La rentrée est passée. Les enfants ont pris le chemin de l'école dans une ambiance détendue et conviviale.

Les manifestations se sont enchaînées : le banquet des aînés, la Fête du Patrimoine, la cérémonie des Noces d'Or.

Les associations reprennent leurs activités avec des adhérents heureux de se revoir.

Un retour aux festivités qui a ravi tout le monde, comme un retour à la vie « normale » malgré les contraintes sanitaires toujours en vigueur .

Malheureusement, septembre a également été signe de mauvaises nouvelles avec la fermeture de la Caserne des Sapeurs-Pompiers et le transfert à Aulnoye-Aymeries. Je remercie l'ensemble des sapeurs pompiers (professionnels et volontaires) pour leur investissement, leur professionnalisme. Vous trouverez en photos dans ce pontois quelques souvenirs.

De nombreux pontois ont été victimes de retombées sur leurs biens. Nous avons donc contacté la Préfecture du Nord, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour qu'ils puissent effectuer une enquête auprès des entreprises à proximité. En parallèle, nous avons diligenté un laboratoire spécialisé pour effectuer des analyses.

Nous sommes toujours en attente des résultats.

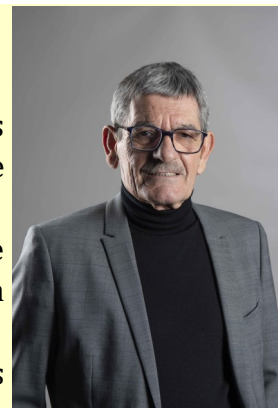
La rentrée 2021, nous permet de retrouver un fonctionnement plus habituel en nous mobilisant sur les dossiers majeurs :

- ⇒ la mise en accessibilité de nos bâtiments communaux et notamment du complexe sportif Louis Demade
- ⇒ la réflexion sur la construction d'un nouveau groupe scolaire est lancée avec l'aide de l'ADUS, agence d'urbanisme et l'agence d'Ingénierie du Nord

Laissons maintenant place à la fin d'année qui sera riche en festivités dans la commune.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Michel DETRAIT - Maire**



## La Mairie à votre service

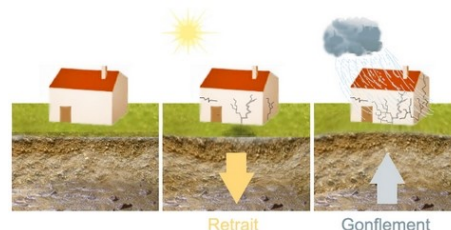
Ouverture du lundi au vendredi  
De 08h30 à 12h00  
Et de 13h30 à 17h30  
Le samedi de 09h00 à 12h00

Tel : 03.27.67.22.22  
Fax : 03.27.67.47.31  
e-mail : [mairie.pontsursambre@wanadoo.fr](mailto:mairie.pontsursambre@wanadoo.fr)

Retrouvez toutes les informations municipales :

- ◆ sur notre site internet : [www.pont-sur-sambre.fr](http://www.pont-sur-sambre.fr)
- ◆ et sur notre page Facebook : [Ville de Pont sur Sambre](#)

facebook



## Reconnaissance catastrophe naturelle

Certains habitants nous avaient informés de l'apparition de fissures sur leurs habitations. Un dossier avait donc été constitué auprès des services de la Préfecture.

L'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour la Commune de Pont-sur-Sambre suite aux mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020.

Les Pontois ayant constaté l'apparition de fissures avaient déposé un dossier en Mairie. Nous les avons donc contactés dès la publication de l'arrêté officiel portant reconnaissance de l'état de déclaration, pour qu'ils effectuent une déclaration auprès leur assurance.

## Mesure de la qualité de l'air suite aux retombées

Entre le 1er et le 5 septembre 2021, les Pontois ont constaté sur leurs véhicules, leurs habitations ou les biens stockés à l'extérieur des tâches d'origine indéterminée.

Nous avons contacté aussitôt les services de la DREAL qui sont venus constater sur place.

L'entreprise TOTAL Energies a procédé à des analyses. Cette inspection a permis de s'assurer que les rejets étaient conformes aux valeurs limites réglementaires.

Nous avons diligenté un laboratoire pour réaliser des expertises. La Commune de Berlaimont ayant aussi été impactée, elle a accepté de répartir les analyses et les frais y afférents. Le montant de la prestation s'élevait à 4344 euros TTC.

Une fois, l'ensemble des résultats obtenus, normalement courant novembre, la Préfecture du Nord nous transmettra toutes les informations. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

## Les Commémorations

### L'appel du 18 juin

L'appel du 18 Juin est le premier discours prononcé par le général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940. Ce texte est un appel aux armes où le général incita à ne pas cesser le combat contre l'ennemi. Ce discours est considéré comme le texte fondateur de la Résistance française, dont il demeure le symbole.

Le 81ème anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 a été célébré le vendredi 18 juin 2021, devant la stèle du Général de Gaulle. Cette cérémonie s'est déroulée dans un format très restreint, en respectant les mesures de distanciation et n'a pas été ouverte au public



### La libération de Pont sur Sambre

Le 2 septembre dernier, la municipalité et les associations patriotiques ont accueilli Madame la Députée pour rendre hommage aux cinq jeunes. Ils habitaient la commune ou les environs et sont tombés sous les balles de soldats allemands qui se repliaient, le jour de la libération de la commune (le 02 septembre 1944).

Des gerbes ont été déposées à la stèle du Général de Gaulle pour rendre hommage à :

- ⇒ Marcel CROY
- ⇒ Eugène DORMIGNY
- ⇒ Serge JUSTE
- ⇒ Michel MILLE
- ⇒ Alphonse POLVENT

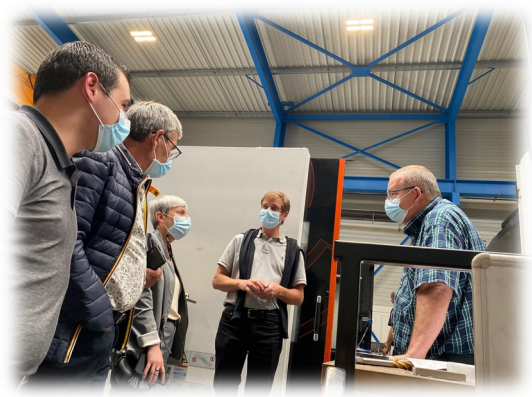


## Plan de relance : visite de la Ministre

Le Gouvernement a présenté le plan « France Relance » une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030.

L'entreprise EODA va bénéficier d'une aide de l'Etat dans le cadre du Plan France Relance. Grâce à cette aide, l'entreprise va pouvoir investir dans une nouvelle machine, unique en Europe, destinée à réaliser des pièces métallurgiques de très grandes dimensions, avec à la clé, la création d'une dizaine d'emplois.

Madame la Ministre déléguée chargée de l'Industrie est venue visiter les locaux et rencontrer toute l'équipe.



## Inauguration Ferme Solaire

Située sur le site de l'ancienne centrale à charbon à côté de la Réserve Naturelle Régionale de Pantegnies, la nouvelle centrale solaire comporte 22 000 panneaux. Elle alimente l'équivalent de la consommation électrique de 7 000 personnes et permet d'éviter le rejet de 6 350 tonnes de CO2 sur toute sa durée de vie.

Opérationnelle depuis quelques temps déjà, l'infrastructure n'avait pas encore été inaugurée. Ce fut le cas le mardi 28 septembre, en présence de Madame Corinne SIMON, sous-préfète d'Avesnes sur Helpe, de Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, président de la CAMVS, de Monsieur Thierry MULLER, directeur de Total Energie et de nombreux élus locaux.



## Banquet des Aînés

### Quel plaisir de retrouver nos aînés pour le traditionnel banquet !

De la joie, de la bonne humeur, de la convivialité : voilà le résumé de cette belle journée, animée par Bruno DJARANE, de l'association « Les Rendez-vous du Bonheur ».

Madame Renée CONTANT et Monsieur Roland FRISON ont été mis à l'honneur : ils étaient les doyens du jour !

Nous avons également eu une pensée pour tous ceux qui nous avaient quittés.

Chaque convive a ensuite pu déguster un repas succulent concocté par l'équipe de restauration municipale.

Au menu : crème d'asperges - brioche de la mer - trou normand exotique - rôti de bœuf aloyau sauce échalote, pommes grenailles à l'ail, tomates rôties, endives braisées - trilogie de fromages, salade et charlottine de fruits rouges.

Entre deux bouchées, nos aînés n'ont pas hésité à se rendre sur la piste de danse !

Nous leur avons donné rendez-vous l'année prochaine.



## Noces d'or

4 couples ont été mis à l'honneur au Centre Polyvalent pour fêter leur anniversaire de mariage et renouveler leurs vœux , en présence de leurs proches :

- ◆ **Monsieur Lylian SOLEIL et Madame Annie RIBES**, mariés le 19 juin 1971 à Pont-sur-Sambre, ont fêté **leurs noces d'or**

◆

Puis trois couples ont fêté **leurs noces de diamant** :

- ◆ **Monsieur Robert DELCOURT et Madame Annie LEMAIRE**, mariés le 1er juillet 1960 à Pont-sur-Sambre
- ◆ **Monsieur Roland FRISON et Madame Isabelle HUBERLAND**, mariés le 23 septembre 1961
- ◆ **Monsieur Lucien GUICHARD et Madame Andrée HALGRAIN** mariés le 05 août 1960 .

Nous leur souhaitons, une nouvelle fois, tous nos vœux de bonheur et de prospérité et leur avons donné rendez-vous dans 10 ans !



**Vous allez fêter vos 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage en 2022 ?**

**Merci de bien vouloir vous faire recenser en mairie en déposant une copie de votre livret de famille.**

## Fête du patrimoine

Le samedi 18 septembre a eu lieu la Journée du Patrimoine, sur le thème « Patrimoine pour Tous »

Les associations se sont mobilisées et en partenariat avec la Municipalité ont proposé de nombreuses activités : randonnée pédestre de 10km avec découverte de notre patrimoine naturel, visite guidée de la Tour du Guet, concert de l'ensemble des cuivres de l'école de musique, visite guidée du Musée de la Maison de Pays, exposition « Felix Del Marle », exposition « Pont-sur-Sambre au temps des rails », découverte de jeux anciens.

Quel plaisir de faire découvrir ou redécouvrir notre beau patrimoine culturel, sous un soleil radieux. Merci à tous pour cette belle journée.

Le dimanche, un concert acoustique « Romances de 1600 à aujourd'hui » par le groupe Airlift, a été proposé à l'église Notre dame de Quartes. Le temps s'est arrêté : un magnifique moment !





## Transfert de la caserne des pompiers

Ce 29 septembre 2021, le défilé motorisé regroupant les véhicules d'Aulnoye-Aymeries et de Pont-sur-Sambre marque officiellement la fusion des 2 centres d'incendie et de secours sur la nouvelle caserne, Rue de la Fontaine à Aulnoye-Aymeries.

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers vous remercie de votre présence lors de cette cérémonie.

Vos gestes, vos applaudissements et vos saluts ont profondément touché l'équipe de Pont-sur-Sambre.



# Vie Scolaire

## Remise des dictionnaires

C'est la dernière ligne droite avant l'entrée au collège, une étape importante dans la scolarité des élèves de CM2

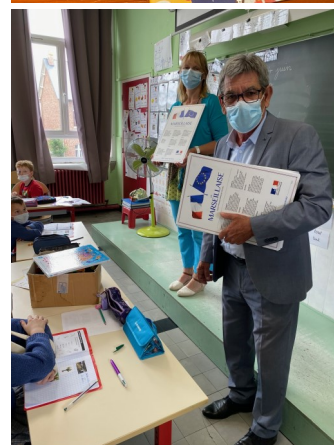
A quelques jours de la fin de l'école, Monsieur le Maire, accompagné d'élus, s'est rendu dans la classe de CM2 pour remettre aux élèves le traditionnel dictionnaire.

Ce moment d'échanges fut l'occasion pour les élus de féliciter les élèves pour ces deux années scolaires compliquées, les encourager pour leur future entrée dans la cour des grands en septembre et également leur souhaiter d'excellentes vacances !



Une affiche reprenant les symboles républicains a été remise à chaque enseignant

Tous les enfants de l'école ont reçu un livret « mon carnet de découvertes en Sambre-Avesnois »



## Rentrée scolaire 2021/2022

La rentrée pour les écoles maternelle et élémentaire s'est déroulée sereinement dans le respect des règles sanitaires. Nous souhaitons aux enseignants, au personnel éducatif et de service ainsi qu'aux enfants, une très belle année scolaire.

### Ecole maternelle

L'effectif en maternelle est de 79 élèves. La répartition se fait comme suit :

TPS/PS : 20 élèves - 8 TPS et 12 PS chez madame PAYET

PS/MS : 19 élèves - 11 PS et 8 MS chez madame BAILLEUL

MS : 20 élèves chez madame DELANNOY

GS : 20 élèves chez madame VINCENT qui est déchargée le vendredi pour effectuer les tâches administratives et remplacée par Madame VAN-DERELST

Brigade : Madame DUPRIEZ - AVS : Madame Pascale MERCIER et Madame Delphine DAVOINE

### Ecole élémentaire

L'effectif en primaire est de 127 élèves, ce qui a permis l'ouverture d'une 6ème classe à l'école cette année.

Nous sommes ravis pour les enseignants et les élèves. La répartition se fait comme suit :

CP : 22 élèves chez Mme GILLET / Mme LALAUX

CP/CE1 : 19 élèves - 9 CP et 10 CE1 chez Mme RENARD

CE1/CE2 : 19 élèves - 11 CE1 et 8 CE2 chez M. LEMAITRE

CE2 : 21 élèves chez Mme VIOLET déchargée le mardi et remplacée par Madame LALAUX

CM1 : 25 élèves chez Mme MAES

CM2 : 21 élèves chez M. BERNARD

AVS : Madame Karine HURBIN et Madame Flore JEU

## Sortie culturelle à bord d'un hydroplane

Dans le cadre de la réouverture de la Sambre et en partenariat avec l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, les enfants de l'école primaire ont découvert une exposition à bord d'un hydroplane, le bateau ballon. Ce bateau circule par voies de navigation interne et fait des haltes à quai pour recevoir le public. A bord de ce surprenant bateau surmonté d'un ballon, on découvre une exposition visant à sensibiliser le public sur les secrets de la Sambre et son milieu subaquatique. Cette exposition a été présentée par l'Association Transport Culturel Fluvial de Lomme qui développe un concept mêlant spectacle vivant, pédagogie et promotion du développement durable.



## Restauration scolaire

Pour rappel, le service de restauration scolaire fonctionne :

- ⇒ pendant la période scolaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi
- ⇒ À l'école maternelle, pour les enfants de l'école maternelle
- ⇒ Au restaurant scolaire pour les primaires

Les repas sont confectionnés sur place, par Monsieur Geoffrey CAZE et son équipe.

Les menus sont affichés et disponibles à l'accueil de la mairie et en téléchargement sur le site internet et la page Facebook, Depuis la rentrée, une nouvelle présentation a été instaurée pour que vous puissiez distinguer plus facilement : les produits bio, ceux issus de la production locale, végétariens, ... répondant aux textes législatifs en vigueur.

L'encadrement est effectué par des agents municipaux.

Une nouveauté cette année : des cadeaux pour les anniversaires sont distribués chaque fin de mois aux enfants fréquentant la cantine.

**Vente des tickets de cantine en Mairie**  
**Le lundi de 13h30 à 17h**  
**Le mercredi de 09h à 12h**  
**Le samedi de 09h à 12h (sauf juillet et août)**



## Obligation scolaire

### Ce que l'on sait

Depuis 2019, la scolarisation est obligatoire dès l'âge de 3 ans .

L'obligation scolaire dès 3 ans s'inscrit dans le cadre de « l'effort en faveur du premier degré », destiné à agir dès les premières années de la scolarité pour favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Comme le signale le rapport de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, il ne s'agit pas formellement d'une « obligation de scolarisation » mais d'une « obligation d'instruction ».

Cette instruction peut être dispensée par les familles à la maison, mais la loi impose de renforcer les contrôles.

Une famille qui n'inscrit pas ou ne déclare pas l'enfant dont elle est responsable recevra une mise en demeure de le faire et risque une amende de 1 500 €.

## Obligation d'Instruction

Madame, Monsieur,

Le principe de l'obligation d'instruction, posé dès 1882, exige aujourd'hui que tous les enfants âgés de 3 à 16 ans, présents sur le territoire national bénéficient d'une instruction qui peut être suivie selon le choix de personnes responsables, :

- ♦ soit dans un établissement scolaire public,
- ♦ soit dans un établissement scolaire privé, soit dans la famille conformément aux dispositions de l'article L 131-2 du Code de l'Education.

**Le Maire a l'obligation légale de dresser la liste de tous les enfants dans sa commune soumis à l'obligation scolaire.**

Cette liste est un outil efficace pour contrôler si les enfants en âge d'obligation scolaire ont accès à un mode d'éducation.

**Par conséquent, il est procédé au recensement de tous les enfants de la commune.**

A cet effet, je vous remercie de bien vouloir remplir le questionnaire ci-joint et de le retourner en Mairie **avant le 1er décembre 2021**

*Toutes les informations collectées respectent les obligations posées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et par le code de l'éducation (article L 131-6 et articles R 131-10-1 à R131-10-6) ayant trait à la confidentialité et à l'adéquation aux finalités recherchées.*

## Questionnaire à destination de toutes les familles avec enfants

**Adresse du logement :** \_\_\_\_\_

**Nom de la famille :** \_\_\_\_\_

### **ENFANTS**

Combien avez-vous d'enfants ? : \_\_\_\_\_

Merci de compléter ces renseignements :

NOM	Prénoms	Date de naissance	Lieu de Naissance	L'enfant est-il scolarisé ?	Lieu de scolarisation (Nom de l'école + Ville)	Classe / Niveau
				oui / non		
				oui / non		
				oui / non		
				oui / non		
				oui / non		

### **RESPONSABLES LEGAUX**

Nom du père : \_\_\_\_\_

Prénoms du Père : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Profession du père : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente du logement) : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Prénoms de la mère : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Profession de la mère : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente du logement) : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

## Cérémonie de la Citoyenneté

46 jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur la liste électorale ont été invités par petits groupes à la cérémonie de la citoyenneté.

Cette cérémonie est empreinte d'une forte symbolique républicaine. En effet, à cette occasion, les membres du conseil municipal ont remis à chaque invité, sa première carte électorale ainsi qu'un livret de la citoyenneté lui présentant ses droits et obligations civiques en tant que jeune majeur, dont le droit de vote.



## Accueil de loisirs Juillet 2021

L'accueil de loisirs de juillet a fonctionné du jeudi 8 juillet au vendredi 30 juillet. En moyenne, 110 enfants ont été accueillis par semaine et n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Malgré le contexte sanitaire, de nombreuses sorties ont été proposées : Jump XL, Koezio, sortie à Le Quesnoy, Cita-Parc, Warrior Adventure, au pré des ânes, Val Joly, Parc Astérix, Le Fleury, sortie VTT, nuits de camping.

Les activités étaient riches et variées.

Le Département du Nord a proposé gratuitement des initiations au handball, au baby-tennis, au golf, à l'ergomètre, tout comme la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre qui a offert aux jeunes un spectacle « Magic Rencontre », un atelier percussions, un atelier « photo jumeaux », un atelier santé et prévention des addictions avec un escape game et un atelier cinéma d'animation.

Enfin pour terminer le mois de juillet, la kermesse « Pont sur Land » a réuni enfants et familles le temps d'un après-midi autour de danses, jeux, stands divers et mini ferme.



## Accueil de loisirs Octobre 2021

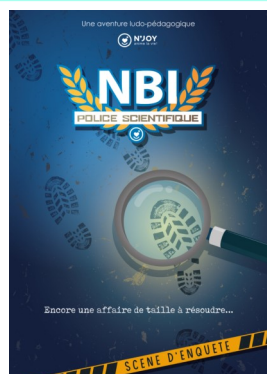
L'accueil de loisirs de la Toussaint a rencontré un vif succès. 16 enfants ont été accueillis en maternelle et 32 enfants / ados en primaire. Le thème de cette semaine était « les scientifiques en Herbe ».

Ils ont pu assister à différents ateliers, comme :

- ◆ le Labofolies qui a plongé les enfants dans un univers scientifique et humoristique dont ils se souviendront
- ◆ la NBI Police Scientifique où nos experts ont résolu une enquête en utilisant les techniques les plus modernes
- ◆ Des ateliers culinaires et manuels

Le Département du Nord a proposé des animations sportives offertes : une initiation au rugby et à l'ergomètre.

C'est au cinéma que s'est achevée cette semaine. Les enfants avaient le choix entre « La Famille Adams 2 » ou « Oups, j'ai encore raté l'arche »



## Garderie Périscolaire

Un accueil périscolaire est proposé aux enfants des écoles maternelle et primaire :

- ◆ de 7h30 à 8h30. L'accueil s'effectue au restaurant scolaire (cour de l'école élémentaire)
- ◆ De 16h30 à 18h30, à l'école élémentaire.

Le tarif est fixé en fonction du quotient familial (toute heure entamée est dûe).

Le petit déjeuner et/ou le goûter sont facultatifs, au prix de 0,50 €.

2 animateurs encadrent les enfants pendant cette période et proposent des activités tout en prenant en considération les souhaits des enfants.

A cet effet, la municipalité vient d'acquérir des nouveaux jeux de société adaptés à tous.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service jeunesse en Mairie au 03.27.67.22.22 ou au 06.88.65.15.65.



## Consultation des Nourrissons

La consultation des nourrissons se fait **dans les locaux de l'UTPAS** - 48 Avenue Joliot Curie à Aulnoye-Aymeries, sur rendez-vous **les 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 09h30 à 11h30.**

Contactez le 03.59.73.17.00 pour toute information complémentaire



## Halte-Garderie Les P'tits Loups

L'association les p'tits Loups vous propose d'accueillir lors de deux permanences :

**Le lundi et le jeudi de 08h15 à 12h00 au Centre Polyvalent**  
**vos enfants âgés de 2 mois à 4 ans**

Ils seront encadrés par une équipe professionnelle, expérimentée et diplômée de la petite enfance : Madame Béatrice BARIAT, éducatrice de jeunes enfants et Madame Béatrice THORRION, auxiliaire petite enfance.

Actuellement, 7 enfants sont accueillis à Pont sur Sambre.

Il reste encore des places disponibles.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le **06.44.32.15.94**



## Recensement militaire

**Tout jeune français de 16 ans (fille et garçon) doit se faire recenser auprès de sa Mairie.**

**Voici les démarches à réaliser :**

Les jeunes doivent se faire recenser auprès de la Mairie de leur domicile, **dès 16 ans**

**Quelles pièces fournir à la Mairie ?**

Pour effectuer le recensement citoyen, merci de vous munir **du livret de famille et de la carte d'identité.** La Mairie vous délivre alors une attestation de recensement.

Après avoir obtenu votre attestation de recensement, nous vous invitons à vous **créer un compte sur la plateforme dédiée au recensement citoyen : [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)**.

Vous pourrez ainsi suivre en ligne, l'évolution de votre dossier, poser vos questions, télécharger votre convocation...

Vous serez ensuite convoqués pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC)





# Médiathèque

La médiathèque Felix Del Marle est ouverte à tous et vous propose dans la salle de lecture principale, **une collection riche et diverse** :

- ◇ des romans contemporains
- ◇ des romans policiers (Thilliez, Musso, Grangé..)
- ◇ des romans du terroir des environs (dont les histoires, souvent à notre image, se déroulent dans nos villages d'autrefois).
- ◇ la jeunesse n'est pas oubliée avec une section complète dédiée aux petits et aux grands enfants (Album, bandes dessinées, mangas..).

## **Des nouveautés sont commandées chaque mois !**

Une seconde salle vous charmera avec une **collection d'œuvres régionales** et des ouvrages pointus en Histoire, Art ou Sciences.

Vous trouverez également **une salle informatique** pour effectuer vos démarches sur Internet ou utiliser les programmes classiques de bureautique.

Le lieu se veut aussi être une vitrine sur le passé de la ville avec **des œuvres exposées** comme le Picador de Del Marle, des expositions de photos et cartes postales ou la superbe maquette géante de la gare de Pont en 1905 !

Venez découvrir les **ateliers intergénérationnels** comme l'atelier « jeux de société » mis en place chaque samedi ou ponctuellement **les cafés littéraires**. La médiathèque est aussi un lieu d'expositions culturelles (comme l'exposition Stevenson du mois de Juin passé). C'est surtout et enfin un lieu vivant, dont vous trouverez des échos sur Facebook avec une page dynamique et active.

N'hésitez plus à venir rencontrer Monsieur Glorian, un passionné qui saura vous guider à travers vos lectures. Pour l'inscription, rien de plus simple : justificatif de domicile, pièce d'identité et un chèque de caution de 30 euros au nom du Trésor Public, l'adhésion est gratuite.

## **Ouverture :**

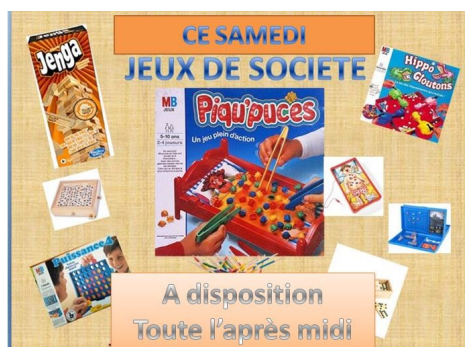
**Mardi, jeudi et vendredi : de 15h15 à 17h30**

**Mercredi et samedi : de 14h00 à 17h30**

**219 Grand Rue**

**59138 PONT SUR SAMBRE**

**03.27.62.76.15**



## Atelier SIEL

En 2022, le CCAS proposera gratuitement un atelier « Equilibre » par l'association SIEL Bleu dont vous trouverez le descriptif ci-dessous.

Si vous êtes intéressés pour participer à cet évènement, merci de vous faire connaître en Mairie au plus tard pour le 31 décembre 2021.

### Exercices d'équilibre pour reprendre confiance en soi.

Peur de chuter ou de rechuter?

Des appréhensions pour marcher, se déplacer, les trottoirs deviennent une hantise : c'est la vie quotidienne qui en pâtit, et la confiance avec.

35 % des personnes de plus de 65 ans chutent au minimum une fois par an. Les ateliers Equilibre en bleu peuvent réduire le risque des chutes de 17 % et le risque de fracture de 20 à 40 %. Pour ceux qui ont déjà souffert d'une fracture, Equilibre en bleu facilite le retour d'hospitalisation et diminue la récurrence des chutes, grâce à des exercices spécifiques.

Prévenir une chute, c'est apprendre à en reconnaître les paramètres : se déplacer mieux, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol. C'est aussi agir pour modifier ses défauts : s'exercer, se concentrer et comprendre ! En somme, il faut apprendre à adopter un comportement préventif. Tous les aspects de l'équilibre sont abordés. L'objectif est de donner suffisamment d'outils et de confiance à chaque personne. Si une chute devait malgré tout survenir, les ateliers auront enseigné au bénéficiaire les bons réflexes à adopter pour en diminuer les conséquences.

### Objectifs :

- ⇒ Stimuler les facteurs moteurs de l'équilibre
- ⇒ Optimisation de la marche : hauteur du pas, longueur du pas, précision du pas
- ⇒ Activer les chaînes musculaires permettant de se relever du sol
- ⇒ Activer les réflexes de protection en cas de chute
- ⇒ Reprise de confiance en soi

### Thèmes généraux abordés :

- ⇒ Souplesse : mobilisation des articulations concernées
- ⇒ Résistance : exercer la capacité musculaire à se relever du sol dans la meilleure position
- ⇒ Lecture du terrain : savoir reconnaître un danger, appréhender un obstacle
- ⇒ Prévention des comportements et éléments à risque
- ⇒ Aisance au sol : améliorer le déplacement au sol

### Public concerné :

- ⇒ les personnes âgées vivant à domicile, ou exceptionnellement en institut

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire !



# Equilibre en bleu



## Portage des repas à domicile

Le service de restauration propose aux personnes âgées de plus de 65 ans, le portage à domicile des repas.

Le prix du repas s'élève à 5,80 € et comprend : 1 entrée - 1 plat - 1 dessert - du pain et 1 boisson.

Il convient d'acheter au préalable un carnet de 10 tickets.

Les menus sont disponibles à l'accueil de la Mairie, en téléchargement sur la page Facebook de la Ville ou sur le site internet. Ils sont distribués tous les 15 jours aux bénéficiaires du service.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Monsieur CAZE au 03.27.62.08.78 du lundi au vendredi de 07h30 à 13h30.

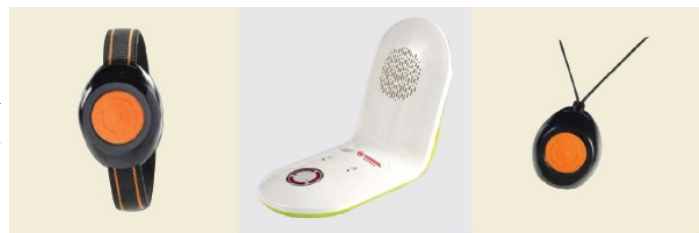


## Télé-Alarme

La téléassistance ou télé-alarme contribue au maintien à domicile des personnes âgées. C'est un service qui permet de rester à domicile en toute sécurité et d'obtenir en cas de nécessité (chutes, soins urgents,...) par le biais d'une plateforme téléphonique qui reçoit les appels 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Les abonnés y accèdent à l'aide d'un système très simple :

- ◆ Une télécommande (à porter en médaillon ou en bracelet) permettant de déclencher l'alarme
- ◆ Un boîtier banché sur une ligne téléphonique
- ◆ En cas de difficulté, une simple pression sur la télécommande suffit pour être mis en relation immédiatement avec le centre de téléassistance, sans décrocher le téléphone.



Le forfait mensuel de base, pour une personne seule (1 télécommande) ou un couple (2 télécommandes) est de 7,25 euros TTC. Des prestations complémentaires (détecteur de chute, de fumée...) existent en option. Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 50 % sur votre abonnement annuel.

Pour s'abonner, vous pouvez demander un dossier à l'accueil de la Mairie

Ou directement auprès de Mondial Assistance - Téléalarme du Nord, qui assure ce service pour le compte du Département du Nord dans le cadre d'une délégation de service public.

Tel : 0811 650 700 ou sur [www.telealarmedunord.fr](http://www.telealarmedunord.fr)

## Remise à niveau Code de la Route

**Un stage de remise à niveau du Code de la Route avait été proposé aux personnes âgées de plus de 65 ans.**

**Malheureusement, avec la crise sanitaire, ce stage a été reporté à plusieurs reprises.**

**Celui-ci est prévu début 2021, si vous souhaitez vous inscrire, il est encore temps en vous faisant connaître en Mairie au plus tard pour le 1er décembre 2021.**

**Cette remise à niveau est gratuite, prise en charge par le CCAS.**

# Actions Sociales

## Carte de bus - STIBUS

Le service de transport en bus est assuré par STIBUS qui propose des abonnements mensuels selon différents critères.

Afin d'aider les personnes en difficulté, le CCAS apporte une participation financière sur certaines cartes :

- ♦ la Carte AVANTAGE est réservée aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, stagiaires inscrits à Pôle Emploi (sur justificatifs) Valable 1 mois (du 8 au 7 de chaque mois) sans limitation de voyages sur tout le réseau Stibus, au prix initial de 10 €. Le CCAS participe à hauteur de 50 %.



La carte AVANTAGE est donc disponible chaque mois en mairie au prix de 5 €.

Pour les nouvelles demandes : merci de vous munir d'un justificatif CAF ou Pôle Emploi et d'une photo.

- ♦ La Carte PRINTEMPS est réservée aux personnes de 60 ans et plus. Elle est valable 1 an (du 1er janvier au 31 décembre) sans limitation de voyages sur tout le réseau STIBUS, au prix initial de 85,00 € par an.



Le CCAS participe à hauteur de 50 % pour les personnes de plus de 60 ans, non imposable.

Si vous êtes intéressés, merci de vous munir d'une pièce d'identité, du dernier avis de non imposition et du règlement de 47,50 €

- ♦ la Carte EMERAUDE est réservée aux personnes bénéficiaires de la carte MDPH à 80 %. Elle est valable 1 ans (du 1er janvier au 31 décembre) sans limitation de voyages sur tout le réseau STIBUS, au prix initial de 85,00 €. Le CCAS participe à hauteur de 50 % pour les personnes titulaires de la carte MDPH 80% et non imposable.



Si vous êtes intéressés, merci de vous munir d'un justificatif MDPH, du dernier avis de non imposition et du règlement de 47,50 €

## Bus France Services

Pour vous aider dans vos démarches, le Bus France Services stationnera face au foyer d'accueil Francis Burillon, chaque 2ème lundi de chaque mois, soit :

- [Le lundi 08 novembre 2021](#)
  - [Le lundi 13 décembre 2021](#)
- [de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.](#)



Le **bus France Services** est le fruit d'un partenariat entre l'État et le Département. Il dessert une vingtaine de communes pour orienter et accompagner les habitants dans tous types de démarches administratives du quotidien : *Informations et Aides aux démarches pour les dossiers santé, famille, retraite, emploi, les déclarations de revenus, les difficultés juridiques, l'accueil et l'orientation des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap*

**Prise de rendez-vous conseillée par téléphone au 03.59.73.18.20 ou par courriel : [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)**

## Mise en accessibilité salle des sports

Les travaux de mise en accessibilité de la salle des sports ont débuté.

Nouveau vestiaire, nouveaux sanitaires, nouvelles douches accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, installation d'un élévateur, changement des menuiseries. Le montant des travaux s'élève à 150 246,63 € HT.

6 entreprises interviennent pour la réalisation des travaux : DP Entreprise, Menuiseries du Val de Sambre, Angel, Jenot, Sambre Avesnois Entretien et SAS Ermhes.

MISE EN ACCESSIBILITE DU COMPLEXE SPORTIF LOUIS DEMADE	
	
MAITRISE D'OUVRAGE	
 <p><b>VILLE DE PONT-SUR-SAMBRE</b> 30 RUE DES QUARTES 59138 PONT-SUR-SAMBRE</p>	03.27.47.22.22
MAITRISE D'OEUVRE	
 <p><b>VIANNEY VIGLIECCA ARCHITECTE HMONP</b> 14 PLACE DE LA CONCORDE 59600 MAUBEUGE</p>	03.27.47.74.45
CONTROLE TECHNIQUE - COORDINATION SPS	
 <p><b>BUREAU VERITAS</b> 5 AVENUE DU SÉNATEUR GIRARD 59300 VALENCIENNES</p>	03.27.47.66.99
ENTREPRISES	
<p>LOT 1 : DEMOLITIONS - GO - PLATRIERIE - MENUISERIES INTERIEURES AMENAGEMENTS EXTERIEURS</p>	<p>DP ENTREPRISE 72 RUE DE LA FONTAINE 59620 AULNOYE-AYMERIES</p>
<p>LOT 2 : MENUISERIES EXTERIEURES EN ALUMINIUM</p>	<p>LES MENUISERIES DU VAL DE SAMBRE 11 RUE DE LA PAIX 59720 LOUVROIL</p>
<p>LOT 3 : ELECTRICITE - COURANTS FORTS ET FAIBLES</p>	<p>SAS ANGEL ELECTRICITE 16 RUE CAMPIN 59620 LEVAL</p>
<p>LOT 4 : PLOMBERIE - SANITAIRES</p>	<p>JENOT SAS 947 AVENUE CLEMENCEAU 59680 FERRIERE-LA-GRANDE</p>
<p>LOT 5 : PEINTURE - SOLS SOUPLES - CARRELAGES - REVETEMENTS MURAUX</p>	<p>SAS SAE 10 RUE POLVENT 59138 BACHANT</p>
<p>LOT 6 : PLATEFORME ELEVATRICE</p>	<p>SAS ERMHES 23 RUE PIERRE ET MARIE CURIE BP 20408 - 35504 VITRE</p>

## Démolition de la scierie

Les travaux de démolition de l'ancienne scierie ont bien avancé.

Cette friche sera transformée en un grand site de promenade où seront créés :

- ◆ Des îlots arbustifs,
- ◆ Des mares,
- ◆ Un chemin pédagogique,
- ◆ Un bosquet sera planté,
- ◆ Des panneaux pédagogiques seront installés.

Une opération qui va améliorer le cadre de vie des Pontois !



## Entretien des trottoirs et cheminement des piétons

Chaque propriétaire ou locataire riverain d'une voie publique doit :

- ⇒ élaguer ses plantations, afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public,
- ⇒ nettoyer les trottoirs ou cheminements piétons qui longent sa propriété.

Les riverains peuvent en effet être tenus responsables.



## Poubelles

**Nous vous rappelons que les poubelles ne doivent pas rester sur le trottoir pour ne pas gêner la circulation des piétons.**

**Par conséquent, nous vous remercions de rentrer vos poubelles chaque lundi.**

Rappel des bons gestes :

- les ordures ménagères doivent être jetées dans des sacs bien fermés dans la poubelle. Les déchets recyclables propres et secs doivent, eux, être mis en vrac dans le bac (couvercle jaune)
- Pour garantir la protection et la sécurité des agents de collecte, les mouchoirs, essuie-tout, gants et masques à usage unique doivent être placés dans un sac plastique fermé.



## Déjections canines

Un grand nombre d'habitants se plaint du non ramassage des déjections canines. Ces pollutions urbaines posent de véritables problèmes de dégradation de notre cadre de vie. Les propriétaires de chiens doivent assumer la propreté de leurs animaux au cours de leurs promenades.

C'est avant tout une question de respect et de vivre ensemble.

Il est rappelé que toute déjection non ramassée peut être passible d'une amende de 35 €.

Alors ayez le bon réflexe !



## Brûlage des végétaux

Les feux de plein air visant à éliminer les déchets sont strictement interdits, les résidus de jardin doivent être apportés en déchetterie ou compostés.



## Vie associative

### Peinture sur Soie

L'association vous invite à une démonstration artisanale de peinture sur soie : écharpes, foulards, coussins, tableaux, lampes, **tous les mardis et jeudis de 14h30 à 18h00**, à l'ancienne école des garçons.

Pour toute information complémentaire, contactez Madame LEGRAND au 03.27.66.41.26



### Les Brochets

La société de pêche « Les Brochets » organise **le samedi 4 décembre 2021 à 10h** au Foyer Francis Burillon :

- \* **Une assemblée générale extraordinaire afin de renouveler les mandats AAPPMA.**

*(Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques)*

Seules pourront voter les personnes adhérentes à l'AAPPMA « Les Brochets » et détenant une carte :

- ⇒ « personne majeure »
- ⇒ « interfédérale URNE »
- ⇒ Ou majeure « offre d'automne »,
- ⇒ carte « découverte femme » et
- ⇒ carte « personne mineure » **2021**.
- ⇒ Celle-ci sera contrôlée à votre arrivée.

Une seule voix par votant, pas de procuration, pouvoir ou correspondance possible.

Le protocole sanitaire « salles municipales » devra être également respecté, à savoir : pass sanitaire obligatoire, port du masque, mesures barrière d'hygiène et distanciation.



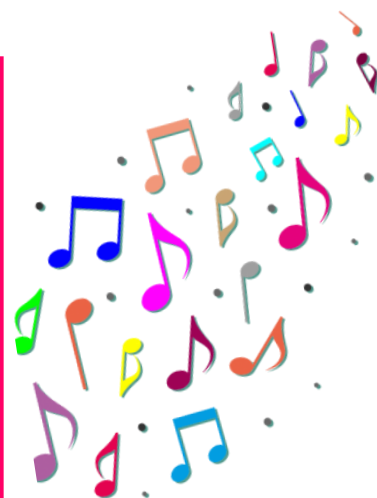
### Fanfare

L'Orchestre de Fanfare municipale de Pont sur Sambre, dans cette période difficile, et avec l'obligation d'un pass sanitaire, recrute des musiciens dans les pupitres de cuivres et saxophones. **Les répétitions ont lieu le samedi de 17 heures à 19 heures.**

**L'école de musique est ouverte à tous les enfants, dès l'âge de 6 ans**, qui souhaitent apprendre un instrument, parmi les suivants : bugle, cor d'harmonie, trompette, trombone, tuba, saxophones, percussions.

**Les inscriptions** sont prises à l'auditorium Roger Laguilliez, place du 8 mai, à côté de l'école primaire, **le samedi de 10h00 à 12h00**, par son Directeur, Monsieur Eric BRUYERRE.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur place ou par mail à l'adresse suivante : [ecoledemusiquepont@gmail.com](mailto:ecoledemusiquepont@gmail.com) ou encore au 03.27.67.44.16



## Rythme et Révérence

L'association Rythme et Révérence avec Marjorie vous propose des cours de danse (moderne, classique, caractère), à partir de 4 ans , au Centre Polyvalent :

### •Le lundi

De 17h15 à 18h15 : Débutantes

De 18h15 à 19h15 : Moyennes

De 19h15 à 20h15 : Adultes avancés

### •Le Jeudi

De 17h30 à 19h00 : Ados

De 19h00 à 20h00 : parents/enfants

### •le vendredi

De 17h15 à 18h15 : Débutantes

De 18h15 à 19h15 : Moyennes

De 19h15 à 20h45 : Grandes

Le samedi 16 octobre 2021, les danseurs et danseuses ont présenté aux familles, groupe, par groupe, les chorégraphies, apprises dans un contexte difficile lié aux contraintes sanitaires. Tout le monde était ravi de ce beau moment de convivialité !

L'association a ensuite proposé une semaine spéciale HALLOWEEN qui a enchanté petits et grands !



Informations :

Tel : 06.19.99.31.05

mail : marjorie@rythmeetreverence.fr

Site : www.rythmeetreverence.fr



## Danse&Co

En couple, vous voulez bouger, vous maintenir en forme?

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale autour de la danse du salon : Cha Cha, Quick Step, Valse viennoise, disco, Jive, tango, Salsa cubaine...

Cours assurés par un professeur confirmé le mercredi à la salle des fêtes de Pont sur Sambre.

1er module de : 18h30 à 19h40

2ème module de 19h50 à 21h00.

Entraînements animés par l'association le jeudi de 18h à 21h

Contacts téléphone : 06.89.59.76.07 ou 07.88.45.28.54



## Les Sambriennes

L'association les Sambriennes vous accueille tous les mercredis de 18h30 à 19h30 à la salle des sports de Pont-sur-Sambre (sauf période de vacances scolaires).

Notre sympathique équipe encadrée par nos deux animatrices, vous convie à les rejoindre pour un travail complet du corps dans la bonne humeur : échauffement, cardio, aérobic, renforcement musculaire, coordination, abdos-fessiers,...

Les 2 premières séances sont gratuites !

N'hésitez plus !

Renseignements au 03.27.39.05.45





## Saint Vincent de Paul

La banque alimentaire aura lieu le dernier week-end de novembre, soit **les vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 novembre 2021.**

Une collecte sera effectuée par les bénévoles dans les magasins suivants : **Lidl à Bachant, Aldi à Bachant et le Centre Leclerc à Aulnoye-Aymeries.** (dans ce magasin, le don sera fait par coupon que l'on vous distribuera à l'entrée, en vous donnant toutes les explications. L'achat de denrées reste possible.

**Vous pouvez également déposer des denrées non périssables le samedi 27 novembre à la Salle des Fêtes de Pont sur Sambre.**

Dans l'attente de vos dons, nous vous en remercions à l'avance.

Mme BRUYEZ - Présidente



## Les Restos du Cœur

### CAMPAGNE D'ÉTÉ 2021

La campagne d'été qui s'est ouverte le 14 avril et se terminera le 2 novembre. Il a été distribué au cours de ces 14 séances : 9460 repas aux 32 familles bénéficiaires.

### CAMPAGNE D'HIVER 2021 2022

#### Inscriptions

⇒ **Vendredi 5 novembre 2021**

à la salle de distribution - Place de la Paix - à BACHANT  
**de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30**

Les familles bénéficiaires de la Campagne d'été qui n'ont pu s'inscrire lors de la première séance d'inscription sont invitées à nous rencontrer le 5 novembre prochain.

Comme les années précédentes, **distribution hebdomadaire chaque lundi après-midi, qui commencera le lundi 22 Novembre 2021 de 13h30 à 16h30 et se terminera le 7 mars 2022.**

Le pass sanitaire n'est pas demandé, les gestes barrière étant respectés (port du masque, désinfection des mains, distanciation)

Les bénévoles préparant la distribution du lundi sont toujours présents au centre le vendredi après-midi. Toute personne se trouvant en difficulté financière peut franchir la porte des Restos. Compte-tenu de l'étude de son dossier, elle sera acceptée, ou non. Dans la négative, elle sera dirigée vers d'autres associations ou organismes susceptibles de lui venir en aide. Elle pourra prétendre à un colis de dépannage.



AM VERIN

## Maison de Pays

C'est avec plaisir et émotion que nous revenons vers vous, amis Pontois. Vous nous avez fait l'agréable surprise d'être présents aux journées du Patrimoine et nous vous en remercions.

Le Musée de la Maison de pays refait peau neuve et vous attend avec impatience **tous les 2èmes dimanches du mois de 14h30 à 17h30.**

Sa présidente Anne BEAUVAL, sa vice-présidente Monique CHEVALIER, son trésorier Jean-Jacques BAILLY, sa secrétaire Delphine DELADERIERE et ses membres Anne-Marie ROBERT, Marie-Annick HERBAUT et Isabelle CAVRIL vous proposent désormais la visite du Musée et nouveauté ... celle de la Tour du Guet. Du 2ème étage, vous pourrez désormais découvrir une vue magnifique de notre ville.

Alors n'hésitez plus, seul, en famille ou en groupe, venez retrouver l'atmosphère d'antan. Un tarif spécial vous est réservé .

### Nouveaux tarifs :

- **Pour les habitants de la Commune (visite du musée et de la Tour)**

- ◇ Adultes : 2,50 €
- ◇ Groupe d'adultes et associations : 1,50 €
- ◇ Enfants de moins de 12 ans et groupe : 1 €

- **Pour les visiteurs extérieurs (visite du musée et de la Tour)**

- ◇ Adultes : 4 €
- ◇ Enfants de moins de 12 ans : 2 €
- ◇ Groupes et associations adultes (mini 10 personnes) : 3 €
- ◇ Groupe scolaire : 1,50 €

**Musée la Maison de Pays**  
**113 Grand Rue**  
**59138 PONT SUR SAMBRE**  
**Tél : 03.27.67.54.67**



## Sapeurs Pompiers

Pendant toutes ces années passées à Pont, nous avons mis un point d'honneur à suivre toutes les formations nécessaires à l'évolution du métier de Sapeur Pompier afin d'être toujours en mesure de vous apporter une aide et des soins de qualité et d'assurer au mieux votre sécurité en faisant preuve d'humanité et de professionnalisme.

Actuellement et jusqu'à fin décembre, nous circulons avec **notre ultime calendrier 2022** que nous avons voulu collecter, illustré par nos archives personnelles retraçant toutes nos générations à travers les interventions, les fêtes et cérémonies, les équipes sportives, les participations associatives et la musique.



Il nous tient maintenant à cœur de vous faire vivre un dernier évènement avant de vous quitter. Nous avons choisi **la date du 11 décembre** pour célébrer Sainte Barbe (Patronne des Sapeurs Pompiers) **avec un déploiement des musiciens de la clique dans nos rues à partir de 17h.**

**Ils arpenteront les rues du 8 mai 45, rue des Charmes, rue Notre Dame, rue de Quartes, rue de Bel Air, rue Maurice Poirette et la Grand Rue.**

Un premier rassemblement se fera à **18h en l'église Notre Dame de Quartes** pour une célébration et un dernier rassemblement **vers 20h au pied de la Tour du Guet.**

**Lors d'une cérémonie privée, la plaquette et la médaille d'honneur de la Ville seront attribuées à 4 pompiers de Pont-sur-Sambre, pour les remercier pour leur dévouement au sein de la caserne pontoise. Nous reviendrons en images sur cette manifestation dans le prochain bulletin municipal.**

Nous sommes toujours restés attachés aux valeurs de Pont sur Sambre mais le regroupement de services nous oblige à vous quitter avec regrets même si nous restons proches de la population pontoise sous les couleurs aulnésiennes.



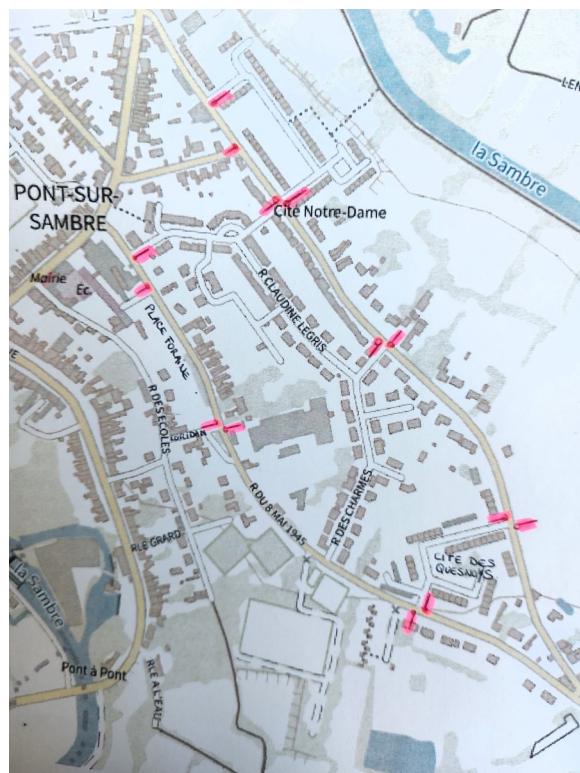
## MODIFICATION CIRCULATION

### Rue du 8 Mai 1945 - Rue Notre Dame

Interpellés à de nombreuses reprises par les habitants de la commune pour le non-respect des limitations de vitesse dans le centre-bourg du Village, et plus précisément dans la Rue du 8 Mai 1945 et la Rue Notre Dame et afin de prévenir les accidents ; avec les conseils de la CAMVS, nous avons modifié la circulation de ces deux axes principaux.

Des panneaux STOP vont donc être installés le long de ces voiries, rendant prioritaires les entrées et les sorties de la Cité des Quesnoys, de la Rue des Charmes, de la Cité Notre Dame, de la résidence le Bocage et de la Rue Loridan.

Cette nouvelle signalisation devrait être installée prochainement. Ne soyez pas surpris et restez prudents!



### Rue Maurice Poirette

La circulation dans la rue Maurice Poirette est compliquée et pose quelques difficultés pour les usagers de la route tout comme pour les riverains.

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers de la rue, tout en conservant le stationnement unilatéral, il a été décidé d'instaurer un sens unique en circulation.

L'accès se fera donc par la Rue de Quartes. Un sens interdit sera installé au niveau de la résidence Bel Air, permettant ainsi de supprimer la priorité à droite dangereuse, très peu respectée.

L'accès vers le centre bourg se fera :

- ◆ par la rue du Béguinage - Rue de Quartes
- ◆ par la résidence les Tilleuls - Rue Bel Air - Grand Rue
- ◆ Par la rue bel Air vers l'église



#### LEGENDE :

- ✕ Suppression de la priorité à droite
- ➔ Circulation à sens unique
- ⊘ Installation d'un sens interdit
- ➡ Accès centre bourg
- ➡ Accès Rue Bel Air, Grand Rue, église

## Infos pratiques

### Horaires d'ouverture de la déchetterie

Attention, à compter du 2 novembre, la déchetterie d'Aulnoye-Aymeries passe à l'heure d'hiver !

⇒ du lundi au samedi : de 08h00 à 17h45

⇒ le dimanche : de 09h00 à 11h45

**Attention, votre déchetterie est fermée les jours fériés.**

L'accès à la déchetterie se fait uniquement grâce à **un badge**.

Pour l'obtenir, il faut se rendre à l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre - 1 Place du pavillon - 59600 MAUBEUGE et se munir de la carte grise du véhicule et d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez également réaliser cette démarche sur le site internet de la CAMVS : [www.agglo-maubeugevaldesambre.fr](http://www.agglo-maubeugevaldesambre.fr)

### Horaires d'ouverture de la Poste

*Depuis le printemps 2021, la Direction de la Poste a modifié les horaires de fonctionnement du bureau de Pont sur Sambre.*

Dorénavant, La Poste est ouverte :

♦ **du lundi au vendredi : de 14h00 à 16h30.**

*Pour information, les heures d'ouverture du bureau de Poste d'Aulnoye-Aymeries sont :*

*Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - le samedi de 09h00 à 12h00*



LA POSTE

### Pôle accueil de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

Pour toute demande relative aux services à la population : déchets, voirie, assainissement, jeunesse, habitat, ... vous pouvez vous adresser au :

Pôle Accueil de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre

18 Rue du 145ème RIF - 59600 MAUBEUGE

**Tel : 03.27.53.01.00**

**Accueil physique et téléphonique :**

du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



AGGLOMÉRATION MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE

# Fêtes de fin d'année

## Brocante du Téléthon



**PONT SUR SAMBRE**  
**BROCANTE**  
**du Téléthon**

- ✓ 4 € la table de 2m
- ✓ 6 € la table de 3m
- ✓ 1 € le portait (non fourni)
- ✓ réservée aux particuliers
- ✓ Pas de professionnels

**DIMANCHE 14 NOVEMBRE**

**CENTRE POLYVALENT**  
De 8h00 à 17h00

38 Rue de Quartes  
59138 PONT SUR SAMBRE

Pass Sanitaire obligatoire pour les exposants et les visiteurs.  
Emplacement et restauration reversés au Téléthon.  
Renseignements au 06 63 35 21 35

L'association Solidarithon organise une brocante au Centre Polyvalent **le dimanche 14 novembre de 08h00 à 17h00**, réservée aux particuliers uniquement.

Petite restauration sur place.

L'ensemble des bénéfices (emplacement et restauration) sera reversé au Téléthon.

Renseignements au 06.63.35.21.35

*Le pass sanitaire est obligatoire pour les exposants et les visiteurs.*

Un programme reprenant l'ensemble des manifestations organisées dans le cadre du Téléthon sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Le week-end du 4 et 5 décembre sera festif à Pont-sur-Sambre !

## L'APE les P'tits Pontois

L'Ape « Les P'tits Pontois » organise sa 5ème édition de « Pont-sur-Sambre attend Noël »

Vous y découvrirez des objets de Noël confectionnés par les enfants lors d'ateliers créatifs. Des exposants professionnels, particuliers ou associatifs présenteront à la vente des objets artisanaux, de la nourriture du terroir, gadgets, friandises... Des animations seront organisées pour les enfants et le Père Noël fera son apparition lors de cette journée.

*Le pass sanitaire est obligatoire pour les exposants et les visiteurs.*



L'APE "Les P'tits Pontois" organise son

# Marché de Noël

vente d'objets artisanaux, produits du terroir, animations et surprises !

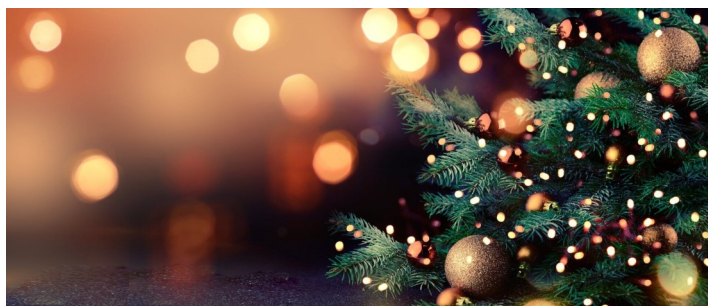
**Samedi 27 novembre 2021**

**Au Centre Polyvalent**  
de 13h à 18h30

Exposants intéressés, contactez le  
07.81.30.68.57

# Fêtes de fin d'année

## Demande d'Informations



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) offre un cadeau de Noël **aux enfants de moins de 12 ans** dont les parents bénéficient du RSA « sans prime d'activité » ou RSA « majoré ». Si vous êtes concernés merci de vous faire connaître en Mairie **avant le 1er décembre 2021**.  
Justificatifs à fournir : attestation CAF et Livret de famille

La municipalité offre **aux nourrissons pontois nés entre le 1er décembre 2020 et le 1er décembre 2021** un cadeau de Noël, si vous souhaitez que votre enfant en bénéficie, merci de vous faire connaître en Mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile, **avant le 1er décembre 2021**

### **Pour les plus de 65 ans**

Les pontois de plus de 65 ans recevront leur colis de Noël 2021 en décembre 2021.

Vous avez reçu votre colis en 2020 ? Vous n'avez aucune démarche à faire. Vous en serez également destinataire cette année.

Vous avez eu 65 ans en 2021 ou vous avez plus de 65 ans et vous avez emménagé à Pont sur Sambre en 2021?

Pour recevoir votre colis, il suffit de vous inscrire en mairie **avant le 1er décembre 2021** en présentant votre carte d'identité et un justificatif de moins de trois mois.

### Allocation Adultes Handicapés

**Toutes les personnes bénéficiant de l'AAH** reçoivent une boîte de chocolats pour les fêtes de fin d'année.

Si vous êtes concernés, merci de fournir en Mairie **avant le 19 novembre 2021**, un justificatif de la CAF portant mention de cette allocation.

## Dates des évènements de Noël

- Mardi 14 décembre** : spectacle de Noël à l'école maternelle
- Mercredi 15 décembre** : goûter de Noël pour les nourrissons et les enfants du CCAS
- Judi 16 décembre** : spectacle de Noël à l'école primaire
- Samedi 18 décembre** : distribution du colis des aînés
- Mardi 11 janvier 2022** : cérémonie des vœux



# Nouveau service à Pont-sur-Sambre

AMANDINE MEYER , Infirmière , arrive au cabinet infirmier de Mesdames CROUIN Odile, PEREIRA Inès, DUSSART Emma pour répondre au désert médical **AVEC LA TELECONSULTATION ASSISTEE**

**La téléconsultation médicale assistée est opérationnelle depuis juillet 2021 au cabinet et à domicile.**

Elle est ouverte à tout le monde (*cela ne change en rien vos habitudes, vous conservez vos professionnels de santé après la téléconsultation*)

## QUAND AVOIR RECOURS A LA TELECONSULTATION ?

- ◆ Vous n'avez plus de médecin traitant
- ◆ Votre médecin traitant n'est pas joignable rapidement
- ◆ Votre médecin demande une téléconsultation (vous pouvez lui demander une téléconsultation assistée et nous lui enverrons un mail pour qu'il se connecte avec nous à l'heure du rendez-vous)

## POURQUOI AVOIR RECOURS A LA TELECONSULTATION MEDICALE ASSISTEE ?

- ◆ Renouvellement de votre traitement
- ◆ Besoin d'une ordonnance pour des soins
- ◆ Besoin d'un avis médical
- ◆ Suivi médical
- ◆ Etc .....

## COMMENT PROCEDER ?

- ◆ Munissez vous de votre carte vitale
- ◆ Prenez rendez vous
  - ◇ Via le secrétariat au 06.62.02.69.00
  - ◇ Via le site internet [www.mablouseblanche.fr](http://www.mablouseblanche.fr)
  - ◇ Via notre équipe au 06.49.32.20.70
- ◆ La téléconsultation se fait au cabinet ou à domicile. Nous sommes équipées d'une malette connectée (wifi ou 3G/4G/5G) incluant un écran, un stéthoscope connecté, un otoscope connecté, un tensiomètre, un thermomètre, une caméra, un dermatoscope connecté, pour une consultation complète et précise
- ◆ Votre ordonnance est imprimée ou transmise à votre pharmacie
- ◆ La téléconsultation médicale assistée est remboursée au même titre qu'une visite traditionnelle. Si vous n'êtes pas à 100% vous réglez le médecin et vous serez remboursés.

## AVEC QUI SE FAIT LA TELECONSULTATION ?

- ◆ Une infirmière et un médecin
- ◆ Nous assistons le médecin durant la téléconsultation en prenant en charge la préparation de votre dossier, vos constantes, vous n'avez rien à gérer
- ◆ Votre médecin traitant peut vous programmer une téléconsultation médicale assistée et nous pouvons vous assister

Un cadre rassurant qui vous permet d'aborder au mieux la téléconsultation.

**N'HESITEZ PAS ! NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION**

